



le travail

du permanent

**pour
éviter
le chômage:
une
formation
scolaire
plus
élevée
p. 2 - 3**

le travail du permanent :

Un aperçu hebdomadaire des questions qui intéressent les permanents de la CSN; rédigé et préparé en collaboration et coordonné par le service des recherches et le service de presse du journal **le travail** imprimé par la CSN, 4364 rue St-Denis, Montréal.

Nous revenons encore une fois sur la question de la mobilité de la main-d'oeuvre pour vous citer cette fois un texte de Jacques Laliberté, responsable du Centre de documentation à l'Institut canadien d'Education des Adultes, texte que vous pourrez retrouver in extenso dans "Prospectives", volume 2, numéro 1, février 1966:

"Le remplacement accéléré de la main-d'oeuvre par des machines beaucoup plus efficaces et économiques laisse prévoir qu'au cours des prochaines années le nombre de chômeurs augmentera d'une manière effarante. Pour les Etats-Unis, par exemple, on estime qu'on comptera en 1968, 64 millions de travailleurs et 14,6 millions de chômeurs, alors qu'en 1964 on trouvait 68.1 millions de travailleurs et 4 millions d'hommes et de femmes à la recherche d'un emploi. D'autre part, selon le Dr Norman C. Harris de l'Université de Michigan, spécialiste en matière d'enseignement technique, l'évolution du marché américain de l'emploi, qui est déjà à demi accomplie, conduira, en 1970, à la pyramide suivante:

"Au sommet, 18% de la population active exerçant des professions qui exigent quatre années ou plus d'études supérieures, après 50% environ des travailleurs occupant des emplois intermédiaires: techniciens et spécialistes divers, employés de bureau et de com-

merce. Ces emplois exigeront, au minimum, un diplôme de fin d'études secondaires et jusqu'à deux années d'études supérieures ou de formation technique. Ensuite 26% de diplômés d'études secondaires ou techniques exerçant des métiers spécialisés comme la menuiserie ou la réparation automobile, ou encore des emplois semi-spécialisés dans les usines, les stations-services, etc. Il ne restera donc plus que 6% de la population active pour les travaux non qualifiés dont on ne peut pas confier l'exécution aux machines et pour lesquels une formation primaire sera suffisante. En résumé, on prévoit que d'ici très peu de temps 94% des débouchés seront réservés aux personnes ayant fait au moins des études secondaires."

Dans quelle mesure ces projections sont-elles applicables au Canada et au Québec? Il n'est pas de ma compétence de répondre à cette question. Nous pouvons constater cependant qu'au Canada, de 1946 à 1963, plus d'un demi-million d'emplois au secteur primaire sont disparus, environ 600,000 emplois ont été créés dans le secteur secondaire et environ 1,600,000 autres dans le secteur tertiaire. La situation québécoise de l'emploi a suivi cette même tendance depuis 1951. En effet, environ 60,000 emplois ont été éliminés du secteur primaire, 66,000 emplois ont été créés au secteur secondaire et 269,000 autres au secteur tertiaire. Pour le Québec, le secteur tertiaire fournit maintenant de

l'emploi à 52% de toute la main-d'oeuvre.

D'autre part, c'est dans le secteur tertiaire que l'on retrouve le plus haut niveau de formation secondaire et universitaire. Plus on s'éloigne du secteur primaire, en effet, plus la main-d'oeuvre a un degré de formation élevé. De même, plus on s'éloigne des industries utilisant des matières premières ou ressources naturelles, plus le niveau de formation de la main-d'oeuvre est élevé à l'intérieur du secteur secondaire.

Dans son deuxième rapport annuel, le Conseil économique du Canada souligne:

- a) que le niveau d'instruction de la main-d'oeuvre s'est sensiblement amélioré depuis un demi-siècle, mais que ce relèvement a été in-

férieur à ce qu'il aurait pu être;

- b) qu'il existe au Canada une pénurie générale de main-d'oeuvre possédant un degré relativement élevé d'instruction et de formation (cette pénurie commence au niveau secondaire et s'aggrave au niveau professionnel et au niveau universitaire).

Aussi n'est-on pas surpris de voir le Conseil déclarer qu'il faut accorder priorité aux politiques de main-d'oeuvre et de marché du travail, et recommander notamment l'élaboration et la mise en oeuvre de programmes beaucoup plus vastes en vue de relever et d'adapter l'instruction et la formation de la main-d'oeuvre aux besoins de l'heure."

D'AUTRES RALLIEMENTS EN FAVEUR DES SYNDIQUES DE RADIO-CANADA

Nous vous rappelons les voeux formulés par les syndiqués de la CSN lors de la manifestation du Palais du Commerce, le 13 mars dernier, manifestation qui avait pour but d'assurer aux syndiqués de Radio-Canada, qui veulent quitter les unions américaines pour rejoindre les rangs de la CSN, l'appui de tous les travailleurs affiliés à la centrale:

"que des ralliements de

ce genre soient tenus dans d'autres régions avec le concours des organismes intéressés à faire respecter les libertés fondamentales des citoyens et des travailleurs;

"que tous les organismes qui croient aux valeurs impliquées dans ce conflit, dont la valeur culturelle, fassent connaître publiquement leur point de vue;

"que l'organisation nécessaire soit mise sur pied

pour prévoir une marche au Parlement canadien si le Cabinet et le Gouvernement fédéral ne prennent pas, dans un délai raisonnable, les mesures correctives nécessaires."

Il faudrait que les permanents de la CSN voient de quelle façon ils peuvent, eux, répondre à ces voeux exprimés par plus de 2000 travailleurs qui ont ainsi marqué leur foi dans la liberté d'association.

UNE BAISSÉ DU CHOMAGE AU CANADA

COMPARAISON DES TAUX DE CHOMAGES D'UNE ANNEE A L'AUTRE

Québec -- Ontario -- Canada

	Moyenne des 12 mois de chaque année			Moyenne de 3 mois nov,déc. 1965 & jan.1966		
	Québec	Ontario	Canada	Québec	Ontario	Canada
1956.....	4.9	2.4	3.4	5.7	3.0	4.2
1957.....	6.0	3.4	4.6	5.3	2.6	3.9
1958.....	8.8	5.4	7.0	8.9	5.3	7.3
1959.....	7.9	4.5	6.0	9.7	5.8	7.7
1960.....	9.1	6.5	7.0	8.4	5.1	7.6
1961.....	9.3	5.5	7.2	10.6	6.7	8.5
1962.....	7.5	4.3	5.9	7.7	5.0	6.7
1963.....	7.4	3.8	5.8	8.5	4.3	6.6
1964.....	6.3	3.3	4.7	7.2	3.8	5.5
1965.....	5.4	2.6	3.9	6.1	3.1	4.6
1966.....				5.2	2.5	3.9

ESTIMATION DU NOMBRE DE CHOMEURS EN % DE LA MAIN-D'OEUVRE

Québec -- Canada

	QUEBEC			CANADA		
	1964	1965	1966	1964	1965	1966
Janvier.....	9.1	8.2	6.3	7.0	5.9	5.1
Février.....	9.2	7.4		7.0	5.8	
Mars.....	8.9	7.8		6.8	5.6	
Avril.....	8.1	6.7		6.0	5.3	
Mai.....	5.9	5.2		4.2	3.7	
Juin.....	5.4	4.9		4.0	3.5	
Juillet.....	5.1	4.7		3.7	3.3	
Août.....	5.0	4.1		3.4	2.8	
Septembre.....	4.3	3.4		3.1	2.5	
Octobre.....	5.0	3.7		3.7	2.4	
Novembre.....	4.9	4.6		3.7	3.1	
Décembre.....	5.3	4.7		4.1	3.5	

SOURCE: Ces taux de chômage sont calculés à partir des estimations du chômage et de la main-d'oeuvre publiées dans 7 La main-d'oeuvre 8 (71-001) B.F.S.